# Exprimer la copule en tahitien : l’absence du verbe « être » et les prédicats non verbaux

Dans de nombreuses langues indo-européennes comme le français, le verbe « être » sert de copule pour lier un sujet à un attribut ou un nom (ex. « Il est grand », « C’est une femme »). En tahitien, il n’existe pas de verbe équivalent à « être ». Les relations d’identité, d’état ou d’existence se réalisent par des particules et par des structures sans verbe lexical : on parle alors de prédicat non verbal. Cette leçon présente les trois principaux types de prédication non verbale en tahitien (équative, attributive, existentielle) et met en contraste ces dispositifs avec la copule française.

## Prédication équative

Pour énoncer une identité ou présenter quelqu’un/quelque chose, on emploie la particule 'o + groupe nominal. Il n’y a pas de verbe « être ». Exemple français : « C’est ma mère » → tahitien : 'o tō'u māmā terā.

Par exemple:

**'o tō'u māmā terā**

(C’est ma mère.)

La particule 'o suivie d’un groupe nominal exprime « c’est… » sans verbe copule.

## Prédication attributive

Pour attribuer une qualité ou un état à un sujet, on utilise e + mea + adjectif. L’adjectif seul peut parfois suffire en exclamation (« maita'i ! »).

Par exemple:

**e mea maita'i māua**

(Nous sommes bien.)

Particule e + mea + adjectif pour exprimer un état ou une qualité.

## Prédication existentielle affirmative

Pour indiquer la présence ou l’existence de quelque chose, on place e devant un nom ou un groupe nominal. Aucun verbe « être » n’est requis.

Par exemple:

**e 'ōro'a ānei**

(Il y a une fête.)

La particule e marque l’existence positive d’un nom dans le discours.

## Prédication existentielle négative

Pour nier l’existence d’une entité, on utilise 'aita (pas de…), puis e + nom pour préciser ce qui est absent.

Par exemple:

**'aita, 'aita e 'ōro'a**

(Non, il n’y a pas de fête.)

La particule 'aita signale l’absence ou la négation, suivie de e pour l’existentiel.

# En conclusion

En tahitien, la copule ne se traduit jamais par un verbe « être » autonome. Les fonctions d’identification, d’attribution et d’existence sont assurées par des particules (o, e, mea, 'aita) et par la structure même du prédicat non verbal. Il est essentiel de repérer le type de prédicat pour choisir la particule adéquate.

# Plus d'exemples:

* **'o tō'u māmā terā**

(C’est ma mère.)

* **e mea maita'i māua**

(Nous sommes bien.)

* **e 'ōro'a ānei**

(Il y a une fête.)

* **'aita, 'aita e 'ōro'a**

(Il n’y a pas de fête.)

* **e mea na'ina'i te fare**

(La maison est petite.)

* **e ari'i**

(C’est un chef.)